



CHRISTIAN DETRE COMMISSARIAT AUX COMPTES



commissaire
aux comptes

MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE VERSAILLES



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DES ALPES-MARITIMES

Association loi 1901
Siège social : 26 rue Canavèse
06100 NICE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



CHRISTIAN DETRE COMMISSARIAT AUX COMPTES



MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE VERSAILLES

commissaire
aux comptes



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DES ALPES-MARITIMES

Association loi 1901
Siège social : 26 rue Canavèse
06100 NICE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux adhérents,

1. IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels dits agrégés de l'association OCCE DES ALPES-MARITIMES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

2. FONDEMENT DE L'IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER

Votre Association Départementale a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département des Alpes-Maritimes, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs. Elle est agréée auprès de la Fédération Nationale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (O.C.C.E.), reconnue d'utilité publique.

Les coopératives scolaires et foyers coopératifs sont des regroupements de membres actifs, agréés par le Conseil d'Administration Départemental, mais sans autonomie juridique. Chaque coopérative scolaire ou foyer coopératif tient obligatoirement une comptabilité et adresse annuellement au siège départemental, le bilan financier et le compte de résultat, l'ensemble dit « *compte rendu financier* » pour l'exercice écoulé arrêté au 31 août. Le Conseil d'Administration de l'Association Départementale dispose d'un droit permanent de vérification.

D'après l'article 19 de vos statuts « *l'association départementale tient une comptabilité faisant apparaître annuellement un bilan consolidé, un compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé (comprenant l'agrégation des comptes et du siège départemental et des comptes rendus financiers des coopératives et foyers coopératifs affiliés). L'association départementale tient également une comptabilité spécifique pour le siège départemental faisant apparaître annuellement un bilan, un compte de résultat et une annexe de l'exercice écoulé. Les comptes annuels du siège départemental sont annexés aux comptes annuels de l'association. Ces deux jeux de comptes forment un tout indissociable* ».

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 576 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 576 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 575 sur 575 lors de l'exercice précédent) ;
- Au compte de résultat de l'association figure en charges, pour une somme 29 113 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans certains comptes rendus financiers ; ce montant, libellé "erreurs débitrices", est inclus dans le poste "autres charges". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport.
- De même, au compte de résultat de l'association figure en produits, pour une somme de 50 871 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans d'autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "erreurs créditrices", est inclus dans le poste "autres produits". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport.
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental, bien qu'important compte tenu de votre effectif au niveau du siège départemental, n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie significative n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental et centre Lausson* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels de l'association.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « *Fondement de l'impossibilité de certifier* ».

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « *Fondement de l'impossibilité de certifier* ».

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Ville d'Avray, le 18 février 2021

 COMMISSARIAT AUX COMPTES

Représentée par Christian DÉTRÉ
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	23 002	22 838	165	188	23	12.47
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	89 750		89 750	89 750		
	Constructions	1 293 198	1 124 957	168 241	180 404	12 163	6.74
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	378 823	353 756	25 067	23 193	1 874	8.08
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	403		403	403			
Prêts							
Autres immobilisations financières	369		369	369			
Total I	1 785 546	1 501 551	283 995	294 307	10 312	3.50	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 334		1 334	1 536	202	13.12
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	7 625		7 625	12 064	4 439	36.80
	Autres créances	16 198		16 198	8 993	7 204	80.11
Valeurs mobilières de placement	408 318		408 318	506 925	98 606	19.45	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	2 864 007		2 864 007	2 351 045	512 962	21.82	
Charges constatées d'avance (3)	6 847		6 847	7 269	422	5.81	
Total III	3 304 330		3 304 330	2 887 833	416 498	14.42	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 089 876	1 501 551	3 588 325	3 182 140	406 185	12.76	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	925 128		971 052		45 924	4.73
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 213 161		2 049 153		164 007	8.00
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	394 545		118 142		276 402	233.96
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	3 532 833		3 138 347		394 486	12.57	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques					1 921	
	Provisions pour charges	1 921				1 921	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	29 339				29 339	
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	31 260				31 260		
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	3 119		2 997		123	4.10
	Emprunts et dettes financières divers	1 433		1 688		255	15.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 302		8 522		2 219	26.05
	Dettes fiscales et sociales	7 850		11 220		3 371	30.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	3 798		6 374		2 576	40.42
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	1 730		12 991		11 262	86.69
	Total IV	24 232		43 792		19 560	44.67
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		3 588 325		3 182 140		406 185	12.76

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

22 502 30 801

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2020 12	31/08/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 382 908	1 685 196	302 288	17.94
Production vendue de Biens et Services	627 189	876 557	249 368	28.45
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	337 405	405 968	68 563	16.89
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		605	605	100.00
Collectes				
Cotisations	1 920 070	2 023 061	102 991	5.09
Autres produits	180 637	260 486	79 849	30.65
Total I	4 448 209	5 251 874	803 665	15.30
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	848 009	1 050 090	202 081	19.24
Variation de stock (marchandises)	202	384	183	47.53
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	2 707 870	3 581 444	873 574	24.39
Impôts, taxes et versements assimilés	11 144	10 760	383	3.56
Salaires et traitements	49 034	55 795	6 762	12.12
Charges sociales	13 333	18 979	5 647	29.75
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	166 382	189 693	23 311	12.29
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 921		1 921	
Subventions accordées par l'association		7 200	7 200	100.00
Autres charges (2)	166 420	243 315	76 895	31.60
Total II	3 964 313	5 157 661	1 193 348	23.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	483 897	94 213	389 683	413.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 223		2 241		1 018	45.41
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 476				3 476	
Total V	4 699		2 241		2 459	109.72
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	4 699		2 241		2 459	109.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	488 596		96 454		392 142	406.56
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	451 563		501 728		50 165	10.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			6 944		6 944	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	451 563		508 672		57 109	11.23
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	516 169		503 536		12 633	2.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	107				107	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	516 275		503 536		12 739	2.53
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	64 712		5 136		69 848	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	4 904 472		5 762 787		858 315	14.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	4 480 588		5 661 197		1 180 609	20.85
Solde intermédiaire	423 884		101 590		322 294	317.25
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			16 553		16 553	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	29 339				29 339	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	394 545		118 142		276 402	233.96

ANNEXE DE L'ASSOCIATION EXERCICE 2019 - 2020

du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 Août 2020.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.
Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de « *permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe* ».

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental et du centre Lausson,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	EXERCICE CLOS	EXERCICE PRÉCÉDENT
Total du bilan	3 588 325	3 182 140
Résultat de l'exercice	394 545	118 142
Nombre de coopératives et foyers affiliés	576	575
Dont coopératives et foyers agrégés	576	575
Dont coopératives et foyers non agrégés	0	0
Nombre de coopérateurs	89 836	90 720
Heures de bénévolat estimées par les mandataires	20 300 h	20 300 h
Soit un équivalent temps plein de	13 personnes	13 personnes

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Gestion :

Le siège départemental a quasiment achevé en 2019/2020 la clôture des comptes bancaires des coopératives de classe (suppression de 2 800 comptes). Une opération lourde pour le siège départemental (mobilisation forte de nos ressources humaines). Hormis quelques comptes clos il y a deux ans (pour 1 433,39 €), les soldes des comptes fermés des coopératives de classe ont été intégralement reversés aux coopératives d'école.

Siège et centre d'accueil :

- La restructuration des ressources humaines (personnel salarié) après la cessation du Groupement Accueil Animation et Soutien s'est poursuivie. La masse salariale a de nouveau été réduite : un poste cat A, un poste cat B de la grille convention CNEA. L'AD bénéficie de la mise à disposition d'un enseignant détaché par la fédération.
- Les ressources sont notablement diminuées en raison de l'arrêt de la location d'une partie des locaux du siège.

- L'activité du Centre d'accueil Le Lausson, interrompue en attendant l'acquisition du centre et la réorientation de ses activités, reprendra avec un nouveau projet. Les charges de maintenance du matériel propriété de l'OCCE perdurent pendant cette période transitoire.
- Le recours au fonds social permet, comme prévu, de combler le déficit envisagé lors de l'élaboration du budget pour soutenir les projets fédérateurs malgré l'absence de financements institutionnels

Ressources des coopératives scolaires :

- En raison du contexte sanitaire, les coopératives scolaires ont encaissé des contributions de familles en début d'année mais ont dû réduire leur activité de façon très importante et conséquemment leurs dépenses. Il en résulte un résultat d'exploitation exceptionnellement élevé.
- Le siège départemental est intervenu (prêt) pour accompagner au plus près les coopératives en proie à des difficultés avec les prestataires pour le remboursement de séjours annulés (covid).
- Le recueil des CRF et particulièrement les moments d'aide et formation, apportés habituellement par le siège, n'ont pu être effectifs cette année (corrections des imprécisions, confusions).
- Des difficultés accrues par la suppression des aides administratives pour les directeurs souvent mandataires.
- Le siège départemental offre la possibilité d'utiliser deux outils comptables aux coopératives. Compta +06 et ComptaWeb visant à surmonter les difficultés du changement de mode de gestion (centralisé ou déconcentré).
- Nous projetons d'étendre le service de banque en ligne à toutes les coopératives pour un meilleur suivi par les mandataires de leur trésorerie et éviter les incidents bancaires.
- Les banques imposent désormais des coûts pour les dépôts d'espèces.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E.

2.1. Méthodes comptables appliquées par le siège départemental et le centre Lausson

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- Les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2. Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés dans l'exercice.

2.3. Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, d'éventuelles autres opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

Les cotisations de l'exercice versées par les coopératives au siège représentent 4,3 % de leurs recettes et 4,8 de leurs dépenses. La distinction de comptes dans l'imputation assurance/cotisation a entraîné plusieurs erreurs. De même les notions de cotisation (contributions volontaires des familles) et les contributions des familles à certains projets sont interprétées de façon parfois incertaine.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

Tous les achats de biens durables (146 992 €) faits par les coopératives et comptabilisés dans le *compte 680*, apparaissent dans la rubrique « dotation aux amortissements sur immobilisations » des comptes annuels agrégés.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif : 925 128 € Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.

Report à nouveau : 2 213 161 € Il représente les résultats antérieurs cumulés des 576 CRF agrégés.

Résultat de l'exercice :	394 545 €	dont	-26 454 €	pour le siège départemental
		dont	420 998 €	pour les CRF agrégés
Autres créances :	16 198 €	dont	16 198 €	pour le siège départemental
Autres dettes :	3 798 €	dont	3 798 €	pour le siège départemental
Disponibilités :	2 864 007 €	dont	229 848 €	pour le siège départemental
		dont	2 634 159 €	pour les 576 CRF agrégés

Soit en moyenne environ 4 573 € par CRF agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations amortissements	166 382 €	dont	19 390 €	pour le siège correspondant aux amortissements
et gros équipements :		dont	146 992 €	pour les 576 CRF agrégés correspondant aux investissements

Soit en moyenne environ 255 € par CRF agrégé.

Les achats de biens durables (compte 680) apparaissent comme dotation aux amortissements dans l'édition du bilan des coopératives.

Total des produits :	4 904 472 €	dont	319 489 € pour le siège départemental
		dont	4 584 983 € pour les 576 CRF agrégés

Soit en moyenne environ 7 960 € par CRF agrégé.

Total des charges :	4 480 588 €*	dont	316 603 €	pour le siège départemental
		dont	4 163 985 €	pour les 576 CRF agrégés

Soit en moyenne environ 7 229 € par CRF agrégé.

* Auxquelles se déduisent les engagements à réaliser sur ressources affectées (29 339€) pour le siège départemental.

Résultat net moyen : 731 € par CRF agrégé.

6. EFFECTIF SALARIÉ OU MIS À DISPOSITION

Type de contrat	Exercice Clos	Exercice précédent
Personnel enseignant détaché par la Fédération OCCE	1	1
Personnel salarié par l'association départementale (CDD)	0	1
Personnel salarié par l'association départementale (CDI)	2	1
Personnel salarié par l'association départementale (CAE-CUI)	0	2
Personnels salariés vacataires		
TOTAL	3	5

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice Clos	Exercice Prédécent
CRF visés par des vérificateurs aux comptes	537	346
<i>dont vérificateurs aux comptes comprenant des parents</i>	467	259
Coopérative/foyer contrôlé au siège	46	35
Coopérative/foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	Néant	Néant
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	Néant	Néant
Séances de formation comptable, juridique et informatique, organisées pour les mandataires	15	6
Participants aux séances de formation (estimation)	55	110
Réception individuelle des mandataires	12	76

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	23 002	22 838	165	188	23	12.47	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	89 750		89 750	89 750			
	Constructions	1 293 198	1 124 957	168 241	180 404	12 163	6.74	
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	378 823	353 756	25 067	23 193	1 874	8.08	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	403		403	403				
Prêts								
Autres immobilisations financières	369		369	369				
Total I	1 785 546	1 501 551	283 995	294 307	10 312	3.50		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	1 334		1 334	1 536	202	13.12	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	7 625		7 625	12 064	4 439	36.80	
	Autres créances	16 198		16 198	8 993	7 204	80.11	
Valeurs mobilières de placement	408 318		408 318	506 925	98 606	19.45		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	229 849		229 849	137 826	92 023	66.77		
Charges constatées d'avance (3)	6 847		6 847	7 269	422	5.81		
Total III	670 171		670 171	674 613	4 442	0.66		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 455 717	1 501 551	954 166	968 920	14 754	1.52		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	925 128		971 052		45 924	4.73
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	26 454		45 924		19 470	42.40
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	898 674		925 128		26 454	2.86	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques					1 921	
	Provisions pour charges	1 921				1 921	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	29 339				29 339	
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	31 260				31 260		
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	3 119		2 997		123	4.10
	Emprunts et dettes financières divers	1 433		1 688		255	15.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 302		8 522		2 219	26.05
	Dettes fiscales et sociales	7 850		11 220		3 371	30.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	3 798		6 374		2 576	40.42
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	1 730		12 991		11 262	86.69
	Total IV	24 232		43 792		19 560	44.67
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	954 166		968 920		14 754	1.52

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

22 502 30 801

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 339		851		487	57.24
Production vendue de Biens et Services	54 380		81 191		26 811	33.02
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	47 998		26 401		21 597	81.80
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			605		605	100.00
Collectes						
Cotisations	201 230		199 520		1 710	0.86
Autres produits	13 245		3 124		10 120	323.92
Total I	318 192		311 693		6 498	2.08
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	1 158		765		393	51.36
Variation de stock (marchandises)	202		384		183	47.53
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	218 874		254 984		36 109	14.16
Impôts, taxes et versements assimilés	11 144		10 760		383	3.56
Salaires et traitements	49 034		55 795		6 762	12.12
Charges sociales	13 333		18 979		5 647	29.75
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 390		31 877		12 488	39.17
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 921				1 921	
Subventions accordées par l'association			7 200		7 200	100.00
Autres charges (2)	908		2 267		1 359	59.95
Total II	315 962		383 012		67 050	17.51
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	2 230		71 318		73 548	103.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 223		2 241		1 018	45.41
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 223		2 241		1 018	45.41
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 223		2 241		1 018	45.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 453		69 078		72 531	105.00
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	74				74	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			6 944		6 944	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	74		6 944		6 870	98.93
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	535		343		192	55.98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	107				107	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	642		343		299	87.04
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	567		6 601		7 169	108.60
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	319 489		320 878		1 390	0.43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	316 603		383 355		66 751	17.41
Solde intermédiaire	2 885		62 476		65 362	104.62
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			16 553		16 553	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	29 339				29 339	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	26 454		45 924		19 470	42.40

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL 06

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2020, qui présente un déficit de 26 453,66 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 – PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'association départementale : il en constitue une composante au même titre que les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'association.

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement n° 2019-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés.

Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	23 002,07			23 002,07
Terrains	89 750,00			89 750,00
Constructions et agencements	1 293 198,00			1 293 198,00
Matériel d'activités	26 485,31	760,14		27 245,45
Agencements & aménagements divers	274 087,53	5 391,60	1 119,45	278 359,68
Matériel de transport	39 603,08			39 603,08
Matériel informatique	21 948,77	2 618,80	2 364,04	22 203,53
Mobilier de bureau	10 998,00	413,52		11 411,52
Immobilisations en cours				
Total	1 779 072,76	9 184,06	3 483,49	1 784 773,33

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Détail des acquisitions au cours de cet exercice : 9 184.06€

218812001 AGENCEMENT INSTALLATION	
• Climatisation MICOL :	5 118.00
21813001 EQUIPEMENT GENERAL	
• Stella telecom :	273.60
21831001 EQUIPEMENT DE BUREAU	
• Stella telecom :	413.52
21832001 EQUIP. INFORMATIQUE SIEGE	
• Dominium PC portable	1 350.80
• Amazon matériel informatique	759.00
• Amazon matériel informatique	509.00
21833001 EQUIPEMENT POUR ACTIVITES	
• Easytis robot (Imagimot) :	760.14

Détail mise au rebut au cours de cet exercice : 3 483.49€

218130002 EQUIPEMENT GENERAL	
• 2 congélateurs HS :	837.20
218140002 EQUIPEMENT RENOV LAUSSON	
• 2 extincteurs	282.25
21832001 EQUIP. INFORMATIQUE SIEGE	
• Ordinateur écran plat DELL :	548.96
• Matériel Swich :	245.18
• Tablette samsung galax	455.89
• Ordi portable poste travail élus :	1 114.01

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	22 814,06	23,45		22 837,51
Constructions et agencements	5%	1 112 794,21	12 162,83		1 124 957,04
Matériel d'activités	33% à 20%	25 863,59	589,87		26 453,46
Agencements & amén. divers	10%	256 819,92	4 183,18	1 012,90	259 990,20
Matériel de transport	25%	39 603,08			39 603,08
Matériel informatique	33%	17 722,44	2 076,78	2 364,04	17 435,18
Mobilier de bureau	20%	9 920,54	353,68		10 274,22
	Total	1 485 537,84	19 389,79	3 376,94	1 501 550,69

2. Immobilisations financières

CASDEN parts sociales	328.00
CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT parts sociales	75.00
AUTRES (dépôts et cautionnements)	369.20
	<u>772.20</u>

3. Stocks

LIVRES DU MAITRE	59.50
MAITRE C3	63.00
AGENDAS COOP CYCLE 3	436.80
AGENDAS COOP CYCLE 2	102.00
AGENDA C1 ANCIEN	72.00
AGENDA C1	425.00
SAYNETTES	176.00
	<u>1 334.30</u>

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	7 349,23		7 349,23
Usagers autres	229,60		229,60
Usagers et coopératives douteux	46,36		46,36
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	7 625,19		7 625,19

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant.

6. Autres créances

46700000 : coopératives pour incidents bancaires et prêt séjour	7 308,23
46707001 : chèques de tables	65,00
46710002 : notaires étude Céline Brunet provision acquisition Lausson	<u>8 825,00</u>
Total	16 197,83

6. Valeurs mobilières de placement

Livret OBNL Triplex	408 318,35
---------------------	------------

7. Disponibilités

Chèques à encaisser	400,20
BPCA SIEGE	2 268,19
LBP SIEGE	12 609,15
LBP LAUSSON	12 890,78
LBP TRANSFERT	15 203,92
CREDIT COOPERATIF	7,44
CME SIEGE	108 881,77
LBP LIVRET A	76 326,48
Caisse SIEGE	389,42
Caisse LAUSSON	<u>314,41</u>
	229 848,55

8. Charges constatées d'avance

CCA siège	3 458,52
CCA Lausson	<u>3 388,71</u>
	6 847,23

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

- fonds propres : 925 128 €

- résultat exercice : - 26 454 €

2. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)				
Provisions pour charges		1 920,78		1 920,78
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total		1 920,78		1 920,78

Dotations / reprises d'exploitation	1 920,78
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	
Total	1 920,78

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet	
Total	

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés sur subventions et/ou dons

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Subventions sur projets		29 339,15		29 339,15
Total		29 339,15		29 339,15

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Chèques émis		3 119,48	3 119,48	
Écoles comptes clôturés		1 433,39		1 433,39

5. Fournisseurs

Fournisseurs	2 354.18
Administrateur OCCE frais déplacement	107.94
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>3 840.00</u>
	6 302.12

6. Dettes fiscales et sociales

Rémunération dues personnel	1 303.45
Congés payés	30.68
Charges sur congés payés	2.38
Urssaf	2 348.02
Retraite complémentaire	227.64
Prévoyance	146.51
Mutuelle	175.00
Uniformation	650.00
Pôle emploi	360.73
Autres PAS	<u>89.28</u>
Etat charges à payer	2 515,41
	7 849.50

7. Comptes courants OCCE (crédoeurs)

Néant.

8. Autres dettes

CHARGES A PAYER siège	2 745.00
CHARGES A PAYER Lausson	<u>1 053.00</u>
	3 798.00

9. Produits constatés d'avance

Dons centres musicaux	1 500.00
Projets écoles divers	229.60
	1 729.60

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	89 836	90 720
Cotisation nationale par coopérateur	1,13 €	1,11 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,11 €	1,09 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	201 232,64	199 584,00
Cotisations versées à la Fédération	101 514,68	100 699,20
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	101 514,68	100 699,20

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions CANCA	3 300,00	6 000,00
Subvention RECTORAT	8 090,00	8 500,00
Autres subventions ERASMUS	36 608,00	
Total	47 998,00	14 500,00
Dont versées aux coopératives	18 909,00	7 200,00

3. Contributions financières

Aide CREDIT COOP	15.00
------------------	-------

4. Produits exceptionnels

Produit exceptionnel sur exercice antérieur	74.00
---	-------

5. Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opération de gestion	535.00
VNC des éléments d'actifs cédés	<u>107.00</u>
	642.00

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances de crédit-bail ou locations longue durée restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 649.20 €. Echéance du contrat : 01/01/2021)	1 947.60
---	----------

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Néant

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 1 818 heures de travail valorisées à 27.50 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises).

Les contributions bénévoles des administrateurs sont estimées à : 2600 heures de travail valorisées à 27.50 €

Les contributions bénévoles du bureau exécutif : 500 heures de travail valorisées à 27.50 €

Coût global du travail bénévole : 135 250 euros

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.